

COMMUNE DE VERSAUGUES

COMPTE RENDU N° 2012/05 DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le VENDREDI 21 DECEMBRE à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.

Date de Convocation : 04 décembre 2012

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Présents : 09 Nombre de Votants : 11

Etaient présents : Gilles FARNIER, Maire, Régis DEVERCHERE, Annie ANDRE, Adjoints, Louis ACCARY, Armand BORDE, Jean-François CHATELLIER, Ludovic DAVID, Michel DESCHAINTE et Nathalie KRZEMINSKI, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés et représentés : Patrick BERLAND donnant pouvoir à Louis ACCARY et Eveline DARIEN donnant pouvoir à Jean-François CHATELLIER

Secrétaire de séance : Ludovic DAVID

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures et procède à l'appel des présents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

1°) – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2012

APPROUVE le compte-rendu de la précédente séance en date du 19 octobre 2012, lequel n'a fait l'objet d'aucune observation particulière.

2°) – CIMETIERE COMMUNAL – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal le règlement intérieur du cimetière communal, établi par la Commission chargée du cimetière réunie le 22 novembre 2012, et demande à chacun des membres de faire part de ses observations.

Après discussion, le règlement intérieur du cimetière communal est adopté à l'unanimité.

Le Conseil demande à Monsieur le Maire de prendre l'arrêté d'application dudit règlement qui sera affiché dans le cimetière et tenu à la disposition du public en Mairie.

3°) – CIMETIERE COMMUNAL – FIXATION DE LA DUREE ET DES TARIFS DES CONCESSIONS AU 1^{er} JANVIER 2013

- **DECIDE** de fixer à **TRENTE ANS** la nouvelle durée de toutes les concessions du cimetière communal y compris pour le columbarium

- **DECIDE** de fixer les tarifs des concessions dans le cimetière communal, à savoir
 - Concession simple 100 € (pour 1 m²)
 - Concession double 200 € (pour 2 m²)
 - Concession Case Columbarium 900 € la case
(le columbarium étant composé actuellement de 6 cases pouvant recevoir chacune 4 urnes)
- **DECIDE** d'abroger la délibération antérieure du 12 Juin 2008 relative au tarif et durée des concessions au cimetière communal.
- **DIT** que les nouveaux tarifs sont applicables au **1^{er} Janvier 2013**.

4°) – **SALLE POLYVALENTE – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il conviendrait d'apporter au règlement intérieur de la salle polyvalente quelques modifications, à savoir :

- **Article 3 – Locaux mis à disposition (Grande salle polyvalente)**
Suppression du podium et de la sono
Supprimer la dernière phrase (La sono et la vaisselle seront mises à disposition suivant la location)

Le Conseil **APPROUVE**, suite à ces modifications, le nouveau règlement à intervenir.

5°) – **DECISION MODIFICATIVE N° 02 AU BP 2012 – OUVERTURE DE CREDITS**

VOTE la décision budgétaire modificative nécessaire à l'ouverture de crédits à la section de fonctionnement, à savoir :

- **en Dépenses** – Article 73925 – Prélèvement FPIC + 268 €
- **en Recettes** – Article 73111 – Taxes foncières et d'habitation + 268 €

6°) – **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

Dotations départementales

- Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'obtention pour 2012 d'une dotation départementale pour les droits de mutations à titre onéreux d'un montant de **9 830.15 €** et d'une dotation départementale pour la taxe professionnelle d'un montant de **5 246 €**.

Travaux

- Les travaux relatifs à la réfection de la toiture de l'église sont achevés (Coût = 22 724 € TTC – Subvention DETR = 5 130 € - TVA = 3 724 €)
- La sono de l'église (2 hauts parleurs) sera installée fin janvier 2013 (plus-value à prévoir)
- Le robinet du cimetière a été changé suite à une fuite d'eau
- Travaux à prévoir pour les fossés au Rourat – Devis BOURGEON pour 1 832 € H.T.
- Un trou dans le plafond de l'église sera à réparer

Divagation d'animaux

- Il est rappelé qu'il est strictement interdit de laisser divaguer les chiens sur la route ainsi que tout autre animal.

Sydesl

- Le rapport d'activité 2011 du SYDESL est à la disposition du public à la Mairie.

Vœux du Maire

- La cérémonie aura lieu Samedi 12 Janvier 2013 à 11 Heures

Spectacle du 24 Janvier 2013

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un spectacle se produira à la salle polyvalente le **Judi 24 JANVIER 2013** à partir de 20 Heures 30 – Il s'agit de « **THOMAS PARLE D'AMOUR** » par la Compagnie « Attention Fragile » - Pour tout public à partir de 10 ans
Tarif : 5 €

Une invitation sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Téléthon

- Mme Annie ANDRE suggère aux membres du Conseil d'organiser un repas à la salle polyvalente dont une partie du bénéfice sera reversée au téléthon – Idée à suivre...

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt deux heures.*

Fait à Versaugues le 21 décembre 2012

Le maire,
Gilles FARNIER